

Québec, le 30 octobre 2018

Monsieur Guy-Alexandre Côté, président  
Comité consultatif de l'environnement Kativik  
C.P. 930  
Kuujuuaq (Québec) J0M 1C0

Monsieur le Président,

En réponse à la lettre de votre prédécesseur concernant le pourvoi en contrôle judiciaire et de la demande en jugement déclaratoire déposés à la Cour supérieure du Québec par la Nation naskapie de Kawawachikamach, nous désirons vous informer que la Procureure générale du Québec nous a indiqué qu'elle ne représentera pas les comités nordiques cités dans cette procédure.

Toutefois, il est à noter qu'en juin dernier, la Procureure générale du Québec ainsi que l'Administration régionale Kativik ont, chacune, déposé une demande en irrecevabilité partielle devant la Cour. Si elles étaient accueillies, ces deux demandes en irrecevabilité auraient pour effet de faire rejeter complètement le recours. Ces demandes seront entendues le 30 octobre 2018. De plus, prenez note que le protocole de gestion de l'instance prévoit que les parties doivent déposer leur défense au plus tard le 30 novembre 2018 et ont jusqu'au 5 février 2019 pour mettre en état le dossier. Ces dates pourraient être reportées si la Cour devait rejeter les demandes en irrecevabilité ci-haut mentionnées.

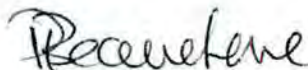
Advenant que ces demandes en irrecevabilité soient rejetées et que vous concluez que les services d'un avocat vous seraient nécessaires dans le cadre de cette procédure, je vous informe que le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques fera les accommodements requis pour le paiement de ces services.

...2

Veillez noter que cet engagement du ministère ne constitue pas une admission que les comités nordiques possèderaient les attributs nécessaires à se faire reconnaître la personnalité juridique ou la qualité pour agir devant les tribunaux. De plus, cet accommodement financier, s'il est requis, n'engagera pas la responsabilité du gouvernement du Québec à l'égard des décisions prises par les comités.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre,



Patrick Beauchesne

c. c : M. Ron Hallman, Président, ACÉE

Ministre des  
Relations Couronne-Autochtones



Minister of  
Crown-Indigenous Relations

Ottawa, Canada K1A 0H4

OCT 18 2018

Mr. Alexandre-Guy Côté  
Chairperson  
Kativik Environmental Advisory Committee  
PO Box 930  
KUUJJUAQ QC J0M 1C0

Dear Mr. Côté:

This is in response to a letter of March 23, 2018, sent by former Chair of the Committee Mr. Michael Barrette, addressed to the Honourable Catherine McKenna, the Honourable Jane Philpott, and me, regarding the ineligibility of northern Quebec Inuit communities to access Indigenous environmental funding. Congratulations on your appointment as the new Chair of the Kativik Environmental Advisory Committee. I regret the delay in responding.

We would like to reassure the Secretariat that officials from our respective departments are well aware of these issues and are continuing in their efforts to seek a solution for Inuit communities that are located outside of the three northern territories. Although Canada's current program structures do not permit federal funding for these communities, officials in both Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada and Indigenous Services Canada are exploring potential solutions. The Federal Contaminated Sites Action Plan is scheduled to be renewed in 2020 and may also be a source of funding.

We anticipate having our officials participate in the Kativik Environmental Advisory Committee's meeting this fall to present options to address the issues mentioned in your letter.

Our departments look forward to continuing to work with you to address environmental protection issues in Quebec Inuit communities.

Sincerely,

A handwritten signature in cursive script that reads "Carolyn Bennett".

Hon. Carolyn Bennett, M.D., P.C., M.P.

c.c: The Honourable Jane Philpott, P.C., M.P.  
The Honourable Catherine McKenna, P.C., M.P.  
Mr. Ron Hallman  
Ms. Jennifer Munick

Canada



ᑲᑎᑕᑦ ᑕᑦᑎᑦᑎᑦᑕᑦ ᑕᑦᑎᑦᑎᑦᑕᑦ ᑲᑎᑕᑦ  
Comité consultatif de l'environnement Kativik  
Kativik Environmental Advisory Committee

Le 5 février 2019

Monsieur Patrick Beauchesne  
Administrateur provincial du chapitre 23 de la  
Convention de la Baie-James et du Nord québécois  
Édifice Marie-Guyart, 30<sup>e</sup> étage, boîte 86  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec QC G1R 5V7

**OBJET : Budget de fonctionnement du Comité consultatif de l'environnement Kativik pour 2019-2020**

Monsieur,

Veillez trouver ci-joint la demande du Comité consultatif de l'environnement Kativik (CCEK) concernant son budget de fonctionnement pour l'exercice 2019-2020. Pour faire suite à notre discussion du 5 décembre 2018 à Québec, nous avons également joint à la présente lettre la note explicative datée du 15 janvier 2018 qui décrit les projections financières courantes et futures du CCEK.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le secrétariat du CCEK.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le président,

Alexandre-Guy Côté

c.c. Ron Hallman, Administrateur fédéral du chapitre 23 de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois

Secrétariat du CCEK  
C. P. 930, Kuujuaq (Québec) J0M 1C0  
Tél. : 819-964-2961, poste 2287  
Fax : 819-964-0694  
Courriel : bpatenaude@krg.ca



Affaires autochtones  
et du Nord Canada

Indigenous and  
Northern Affairs Canada

Sous-ministre adjoint

Assistant Deputy Minister

Ottawa, Canada  
K1A 0H4

**OCT 11 2018**

Mr. Alexandre-Guy Côté  
Chairperson  
Kativik Environmental Advisory Committee  
PO BOX 930  
KUUJJUAQ QC J0M 1C0

Dear Mr. Côté:

Thank you for your letter of August 24, 2018, addressed to the Minister regarding the Kativik Environmental Advisory Committee's participation in consultations conducted by the Government of Canada.

The Government of Canada has taken the steps set out under Section 23 of the James Bay and Northern Quebec Agreement to consider the Inuit people of Nunavik when adopting new laws. For that reason, in May 2017, Government of Canada officials held a consultation session with the Kativik Environmental Advisory Committee, the Kativik Regional Government, as well as Makivik Corporation, to discuss Bill C-69 (An Act to enact the Impact Assessment Act and the Canadian Energy Regulator Act, to amend the Navigation Protection Act and to make consequential amendments to other Acts).

The Government of Canada looks forward to continuing to work with you to address environmental protection issues in Northern Quebec Inuit communities. I am copying my colleague, the Honourable Catherine McKenna who is responsible for Environmental matters.

Sincerely,

Ross Pattee  
Implementation Sector  
Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs

c.c.: Honourable Catherine McKenna, P.C., M.P.

**Canada**